Des lois liberticides au scandale d’Etat : l’information pluraliste en réponse

Emmanuel Macron n’a toléré ni les journalistes, ni la liberté d’expression depuis le début de son quinquennat, préférant la communication sur papier glacé.

L’affaire du barbouze élyséen Benalla et les mensonges du petit cercle macronien à ce propos ont éclairé sur la réalité des mœurs du fameux nouveau monde et de la pensée complexe du président de la République.

Pour tenter de rebondir, en mal dans les sondages et pour seule réponse, le chef de l’Etat a lancé des diatribes contre les journalistes.

*« Je vois un pouvoir médiatique qui veut devenir un pouvoir judiciaire, qui a décidé qu’il n’y avait plus de présomption d’innocence dans la République et qu’il fallait fouler aux pieds un homme et avec lui toute la République »,* a lancé le président devant ses troupes au garde-à-vous.

Ce, quelques jours après avoir pris la lumière des caméras lors de la célébration des Bleus après leur victoire.

Dans ce jeu où la communication prend le pas sur l’information, comment ne pas tracer un parallèle avec le vote de la loi liberticide sur le secret des affaires, malgré une pétition portée par 54 ONG et syndicats signée par plus de 550.000 personnes ?

Le Conseil Constitutionnel qui avait été saisi n’a rien trouvé à dire sur ce texte législatif qui foule aux pieds les concepts juridiques fondamentaux de ce pays en renversant la charge de la preuve, laissant aux entreprises le droit de poursuivre les journalistes, syndicalistes, chercheurs et lanceurs d’alerte trop curieux sur simple suspicion de contrevenir à l’ordre libéral et de vouloir découvrir d’autres Panama Papers ou Swissleaks.

Sans oublier le projet de loi Fake news initié par le chef de l’Etat. Pour l’heure, les sénateurs ont rejeté ce texte qui a visiblement du plomb dans l’aile.

Sans omettre la mise en danger du pluralisme de la presse par le soutien sans faille du gouvernement Philippe aux milliardaires qui prennent en otage les médias, secteur où les quelques titres encore indépendants du pouvoir voient leur avenir s’assombrir.

Sans oublier les mauvais coups en préparation contre la loi Bichet et la distribution de la presse écrite sur une base mutualisée.

Sans omettre les projets de casse du service public de l’audiovisuel (Radio France, FTV, France 24 etc.) avec une réduction budgétaire de 190 millions d’euros, des fusions, des suppressions de chaînes (France O, France 4) et des emplois rayés de la carte.

Sans oublier enfin la mise en coupe réglée de l’AFP et de son statut d’indépendance, mis en œuvre par son nouveau président directeur général, parachuté depuis l’Elysée.

**Pour le Snj-Cgt il n’est pas question de laisser faire Macron et de laisser attenter au droit constitutionnel à l’information.**

**Le rassemblement de la profession de journaliste et de ses syndicats, dans l’unité est d’une urgence absolue pour s’opposer aux effets de l’ultralibéralisme porteur de déni de démocratie.**

**Appelons à une réunion intersyndicale urgemment pour sauvegarder la liberté d’expression.**

Montreuil, le 14/08/2018